

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mercredi 19 février 2014 à 20h00

Monsieur Jean-Jacques Guisolan ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant de consacrer cette soirée à cette séance du CEt.

M. Guisolan remercie également la commune de Corcelles, en particulier Madame Nicole Rapin pour la visite du collège et la mise à disposition de la salle ainsi que du matériel.

Madame Rapin n'est pas restée car elle avait une autre séance, c'est pourquoi le rendez-vous a été fixé plus tôt.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Appel des membres

Sont présents :

- M. Jean-Jacques Guisolan
- M. Jacques Henchoz
- M. le Directeur Philippe Duboux
- Mme la Directrice Danielle Zombath
- Mme Corinne Gotti
- Mme Anita Sonney
- M. Francesco Delle Donne
- Mme Delphine Morisset
- M. Philippe Delbrouck
- M. Pascal Savary
- Mme Sophie Despond
- Mme Sandra Ménétrety
- M. François Leuthold
- Mme Cindy Genilloud

Sont excusés :

- M. Alain Lehmann
- M. Gérald Etter

2. Mise en discussion du procès-verbal du 20 novembre 2013

Aucune remarque. Il est donc accepté à l'unanimité.

3. Correspondance

3a *Démission de Monique Quillet*

Vous trouverez ci-joint une copie du mail de Mme Monique Quillet concernant sa démission avec effet immédiat. Elle s'excuse de ne pas avoir pu organiser la visite de l'école de Missy.

M. Guisolan explique la procédure pour son remplacement en tant que représentante des autorités politiques.

- Mme Quillet doit être remplacée au Conseil général de Missy, qui va aussi nommer un (ou une) nouveau délégué au Conseil Intercommunal de l'ASIPE.
- Ce Conseil Intercommunal va ensuite nommer un nouveau représentant au CEt, qui pourra être soit ce nouveau délégué de Missy, soit n'importe quel autre membre du Conseil Intercommunal (saut un Payernois car nous sommes déjà deux Payernois).
- Apparemment le nouveau délégué de Missy a déjà été élu. Nous devrions donc déjà avoir un nouveau représentant des autorités politiques pour notre prochaine séance. Il est prévu également de nommer un remplaçant pour la commission « Evènements » dont Monique faisait partie.

3b *Réponse du DFJC*

Vous trouverez ci-joint une copie du courrier du DFJC. M. Guisolan lit le courrier et explique la procédure à suivre pour la révision de notre règlement.

- M. Guisolan a demandé à Mme Dessemontet de lui faire parvenir le règlement type dont elle parle dans son courrier. À ce jour, aucun courrier n'est parvenu.
- Lors de notre prochaine séance, nous nommerons une commission chargée de rédiger un projet du nouveau règlement que nous validerons dès qu'il sera prêt.
- Ce projet validé sera alors transmis au comité de direction de l'ASIPE, qui après consultation auprès du DFJC, en fera un préavis qui devra être accepté par le Conseil Intercommunal.
- À ce moment-là, nous disposerons de ce nouveau règlement. Comme le précise Mme Dessemontet dans son courrier, il n'y a pas le feu dans la maison. Les changements sont relativement mineurs et nous pouvons tout à fait vivre avec le règlement annuel le temps que prendra cette « lourde » procédure !

4. Budget 2015

L'exercice des comptes 2013 est actuellement en cours de clôture. Aucune modification pour l'exercice 2014. Le budget 2015 a été légèrement modifié avec la clé de répartition des jetons de présence.

Après le vote, le budget 2015 a été accepté à l'unanimité.

5. Harmonisation des horaires scolaires

La parole est transmise à M. Duboux. Il explique qu'un groupe de travail intercommunal a été créé. Leurs buts sont :

- Optimiser l'utilisation des locaux spéciaux (gym, science...etc.)
- Faciliter l'utilisation d'enseignants mixtes (primaire et secondaire)
- Une meilleure cohabitation des élèves en classe et en récréation
- Permettre aux familles d'avoir de meilleurs horaires

Ce groupe a trouvé des solutions mais n'a pas encore pu le présenter. Ce projet entraînera inévitablement des conséquences positives et/ou négatives. Les communes pourraient devoir par conséquent aider financièrement les familles touchées négativement.

Si les horaires sont harmonisés, les élèves extérieurs ne pourront plus, certains jours, rentrer à la maison. Par contre, ils auront la possibilité de manger et d'être à l'abri durant la pause de midi.

Le restaurant de l'armée « le Patio » accepte les élèves forains. Le coût du menu serait de CHF 11.00, le prix comprend le repas ainsi que l'encadrement.

M. Duboux a procédé à un sondage auprès des parents d'élèves. Sur 250 lettres envoyées, 29 personnes ont répondu positivement pour le repas de midi.

M. Guisolan demande s'il est possible que l'ASIPE ou la Commune contribuent à une participation des repas de midi ? M. Henchoz pense que c'est envisageable.

M. Duboux tient à préciser qu'à l'heure actuelle l'encadrement est offert. Il tient aussi sur la publicité « bouche à oreilles » entre les élèves.

Pour les élèves secondaires, les périodes sont partagées ainsi :

- Aujourd'hui
4 périodes d'école le matin
pause de midi 11h15 – 13h30 (pause trop longue)
3 périodes l'après-midi

- Année 2014-2015 5 périodes le matin
 2 périodes l'après-midi
 ou
 5 périodes le matin
 3 périodes l'après-midi

Pour les élèves primaires, il n'y a pas de changement en vue. Il restera donc toujours ces deux horaires.

- 3^e à 6^e hamos 28 périodes 8h25 - 11h45 / 13h55 – 15h30
- 7^e et 8^e hamos 32 périodes 7h30 – 11h15 / 13h30 – 16h00

Il n'y a pas de cours prévu entre 12h00 et 13h55.

M. Savary intervient pour donner l'exemple de la Suisse Allemande. Ils commencent plus tard pour terminer plus tard.

En effet, M. Savary trouve que l'horaire du matin 7h30 est un peu tôt...

À Payerne, cette solution ne serait pas envisageable. L'ASIPE ne veut pas dépenser plus d'argent pour les élèves et aucun changement au niveau des horaires de trains n'est possible. Par contre, les horaires des bus scolaires pourraient être modifiés légèrement.

À partir du 14 décembre 2014, il y aura les nouveaux horaires de transports publics. La commune de Payerne a pris contact avec Car Postal qui seraient prêt à

- adapter de quelques minutes les horaires de bus scolaire
- améliorer la prise en charge des élèves
- changer le circuit du transport scolaire à l'intérieur de la ville

Toutefois, selon M. Henchoz, il faut rester prudent car la fin de la consultation pour tous ces changements est fixée au 31.03.2014.

6. Nouveau bâtiment de la Promenade

M. Duboux précise que c'est une chance d'avoir pu trouver un très grand collège modulable.

Il faut que le bâtiment soit conforme à nos besoins donc, l'adapter mais dans une certaine mesure car il ne faut pas non plus que les coûts de ces adaptations fassent disparaître tout le bénéfice apporté par l'acquisition d'un bâtiment d'occasion.

Actuellement, un groupe de travail s'active dans la bonne humeur pour savoir comment le moduler au mieux et ce qu'il faut entreprendre avant son déménagement.

C'est toujours en discussion avec l'ASIPE et la commune.

7. Conseil des élèves

Ils ont beaucoup de projets... Ils rêvent notamment de pouvoir organiser un bal de fin d'année après les promotions le vendredi 4 juillet 2014 (18h30 – 22h30).

Un comité d'organisation composé d'élèves chapeautés par des enseignants a déjà fait certaines démarches. Ils sont à la recherche de personnes qui seraient d'accord d'assumer la responsabilité de cette soirée qui se déroulera en dehors du milieu scolaire. Il faut surtout éviter qu'il y ait du grabuge !

M. Duboux précise que cela représenterait environ 200 élèves. M. Guisolan se renseigne auprès de la commission « Evènements ».

M. Delbrouck se propose d'être le représentant du CEt. Il va prendre contact avec l'un des responsables et nous rendra réponse ces prochains jours. Il veut voir quels sont les demandes et les besoins pour une telle soirée.

Confirmé, Mr Delbrouck sera bien le représentant de Cet dans le comité d'organisation.

À noter que M. Mayor Sébastien, membre de la police administrative et « délégué jeunesse » sera approché pour participer à cet événement.

M. Guisolan propose de lancer un appel le 25 mars au conseil intercommunal.

Il suggère de recevoir les délégués des élèves lors de notre prochaine séance le 4 juin 2014. M. Duboux propose de rencontrer le comité d'élève et quelques délégués à 19h00 afin de parler de leur projet.

8. Divers

[Rencontre ASIPE-Commission sécurité ?](#)

Vous trouverez ci-joint une copie du compte rendu de cette rencontre fait par Madame Despond. À souligner que la création de « l'abonnement de bonne conduite » est le suivi du comportement de l'enfant. Il s'agit d'une idée de Car Postal. À ce jour, il y a un retour très positif des parents.

Où en est le projet d'engagement d'un éducateur de rue par la commune ?

M. Jomini est responsable de ce projet qui fait partie du programme de surveillance vidéo. Il est effectivement prévu de la mise en place d'un éducateur qui travaillera à temps partiel.

Les offres sont ouvertes depuis le 20 février 2014.

Y a-t-il une amélioration concernant les auteurs de trouble signalés lors de notre dernière rencontre ?

Améliorations constatées dans la réaction des adultes et des enseignants. Le mot d'ordre est AGIR (ne pas fermer les yeux mais téléphoner à la gendarmerie). M. Duboux explique que la police est venue à 2 à 3 reprises et tout s'est très bien passé. Il tient à souligner que l'association ARCADE est aussi sur le coup.

M. Henchoz a contacté « le surveillant Securitas » pour modifier l'heure de passage... Le collège de la DLT est aussi englobé dans cette ronde. La Commune veut montrer qu'il y a une présence.

M. Duboux tient à nous donner une petite anecdote : le dimanche 16 février, beaucoup de jeunes faisaient de la planche à roulette... lors de son passage, il y avait beaucoup de détritrus... De retour à l'école le lundi 17 février, il n'y avait aucun déchet... Tout avait été nettoyé par les jeunes...

Nombre de visites sur la page internet ?

M. François Leuthold va nous informer sur ce point lors de notre prochaine séance.

Où seront installés le skate-park et la place multi-sports ?

M. Henchoz précise que, dans le cadre de l'installation du nouveau collège, ces installations vont être déplacées, mais en aucun cas supprimées. Le ou les endroits ne sont pas encore déterminés à ce jour.

Le nouveau règlement d'Etablissement primaire

Le groupe de travail qui s'occupe de la création du nouveau règlement d'Etablissement primaire se voit dans le courant du mois pour l'avancement de ce projet. Mme Zombath précise qu'il y aura un même règlement pour tous les primaires avec quelques nuances (par. ex habillement différent d'un enfant de 4 ans ou de 10 ans).

Divers

- Le bâtiment scolaire à la Coulaz est toujours d'actualité. L'affaire suit son cours.
- La Fondation Verdeil a un projet pour une nouvelle construction avec salle de gymnastique. Les Etablissements primaires auront la possibilité d'utiliser cette salle de gym.
- M. Savary souhaite parler de l'accueil parascolaire à la rue à Thomas. Le chantier a pris beaucoup de retard suite au mur archéologique découvert lors de la construction. À ce jour, l'entreprise de construction ne souhaite pas continuer les travaux de peur que le mur s'effondre.
La commune est très empruntée car l'accueil parascolaire doit être opérationnel pour la rentrée d'août 2015. Elle met tout en œuvre pour que ce soit réalisable !!

Si plus personne ne demande la parole, Mr Guisolan remercie encore une fois les membres présents pour leur engagement et clos à 21h40 cette première séance du CEt pour l'année 2014. Il nous donne rendez-vous le 4 juin prochain, nous nous verrons à Payerne et, comme discuté précédemment, la séance sera précédée d'une rencontre avec les délégués du conseil des élèves. Il n'y aura donc pas de visite de bâtiment scolaire.

Il propose à celles et ceux qui en ont le temps et l'énergie de se retrouver à l'auberge pour partager le verre de l'amitié.

Annexes:

- le mail de Monique Quillet
- la réponse du DGEO
- le budget 2015
- rapport de la rencontre de l'ASIPE-Commission sécurité

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE L'ASIPE :

Le Président :

La secrétaire :

Jean-Jacques Guisolan

Cindy Genilloud